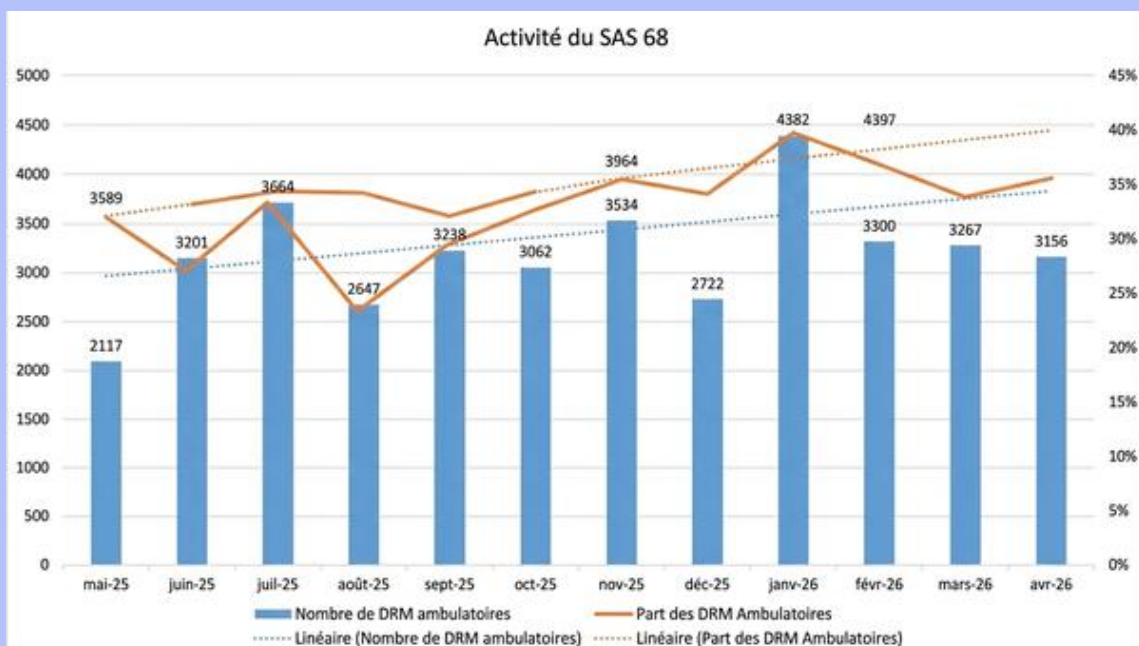


# SAS' Partage

## Sommaire

1. L'activité SAS du mois d'avril 2026
2. Les actu SAS
3. Le coin effecteurs
4. Les filières spécialisées
5. Le coin régulateurs
6. L'agenda

## L'activité SAS du mois d'avril 2026



Nb décisions après régulation entre avril... 2025 et avril... 2026 :

Nb de décisions par type		
semestre	nb décisions	%
<b>TOTAL</b>	<b>39 197</b>	
<b>Conseil médical</b>	<b>12 800</b>	<b>33%</b>
<b>Consult M Traitant</b>	<b>4 805</b>	<b>12%</b>
<b>Aller aux Urgences</b>	<b>4 457</b>	<b>11%</b>
<b>Envoi ambulance</b>	<b>2 773</b>	<b>7%</b>
<b>Aller à la MMG</b>	<b>1 655</b>	<b>4%</b>
<b>Aller au CNSP</b>	<b>2 734</b>	<b>7%</b>
<b>visite SOS</b>	<b>1 329</b>	<b>3%</b>
<b>Appeler M Garde</b>	<b>3 637</b>	<b>9%</b>
<b>Consult M Effecteur</b>	<b>3 148</b>	<b>8%</b>
<b>TéléConsultation</b>	<b>871</b>	<b>2%</b>
<b>Consult Dentiste</b>	<b>800</b>	<b>2%</b>

Légende :

MMG : Maison médicale de garde

CNSP : Centres de Soins Non Programmés

## SAVE THE DATE

 **À vos agendas !**

**Assemblée générale SAS 68 Libéral**

 **Mardi 2 juin 2026**

 **À 20h00**

 **En visioconférence (Microsoft Teams)**

**Points à l'ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 18/06/2025
2. Rapport moral du Président
3. Approbation des comptes de l'exercice 2025, affectation du résultat et quitus au Trésorier
4. Présentation et vote du budget prévisionnel 2026
5. Fixation de la cotisation 2026-2027

[Cliquez ici pour rejoindre l'assemblée générale](#)

## Les actu SAS

### Nouvelle échelle de tri ARM

Une nouvelle échelle de tri des appels va être mise en place au SAS 68 prochainement. Cette adaptation de l'échelle utilisée jusqu'à présent doit permettre de faire face à l'augmentation des sollicitations et de tenir compte de la présence des 2 branches : Aide Médicale Urgente (médecins régulateurs urgentistes) et Soins Non programmés (médecins régulateurs généralistes).

Elaborée conjointement par plusieurs organisations professionnelles ( Société Française de Médecine d'Urgence, Samu-Urgences de France, le Collège de Médecine Générale (CMG), l'Association Nationale pour l'Organisation de la Permanence de Soins et des SAS et l'Association Française des Assistants de Régulation Médicale, cette échelle est destinée à l'ARM N1, premier décrocheur des appels au centre 15. Elle lui sert d'aide à la décision pour décider de la priorité de l'appel et orienter efficacement les appels vers les médecins régulateurs urgentistes et généralistes.

Elle permet de classer les appels arrivant au centre 15 en 3 niveaux de priorité :

- **Priorité 0** : urgence vitale entraînant un déclenchement SMUR Réflexe puis une régulation prioritaire par le **médecin régulateur urgentiste**.
- **Priorité 1** : régulation prioritaire par le **médecin régulateur urgentiste** *Exemple : une convulsion hyperthermique en cours ou avec purpura*
- **Priorité 2** : régulation qui peut être mise **en attente** sans risque pour le patient, d'autres régulations étant en cours. Ces appels pourront être régulé **soit par le médecin régulateur urgentiste soit par le médecin régulateur généraliste** selon l'orientation

définit par cette nouvelle grille de tri. *Exemple régulé par urgentiste : une convulsion hyperthermique avec récupération complète dans le cas d'une première crise. Exemple régulé par généraliste : une convulsion hyperthermique avec récupération complète avec enfant aux antécédents de convulsions et parents non affolés*

- **Priorité 3** : régulation qui peut être mise **en rappel**, sans risque pour le patient, d'autres régulations étant en cours. Ces appels sont pris en charge par les **médecins régulateurs généralistes**, pendant leurs heures de présence

Cette nouvelle échelle de tri pourrait être mise en œuvre à compter du 18 mai 2026 au Service d'Accès au Soins de Haut-Rhin (date à confirmer par le SAMU).

Les ARM, les OSNP et l'équipe des régulateurs généralistes ont été formée à cette nouvelle grille. Un travail d'adaptation de l'ensemble des procédure du SAS 68 a été conduit.

Cette évolution devrait voir augmenter la part des appels pris en charge par la branche "Soins Non programmés" du centre 15, les appels de priorité 2 étant jusqu'à présent exclusivement régulés par les médecins urgentistes.

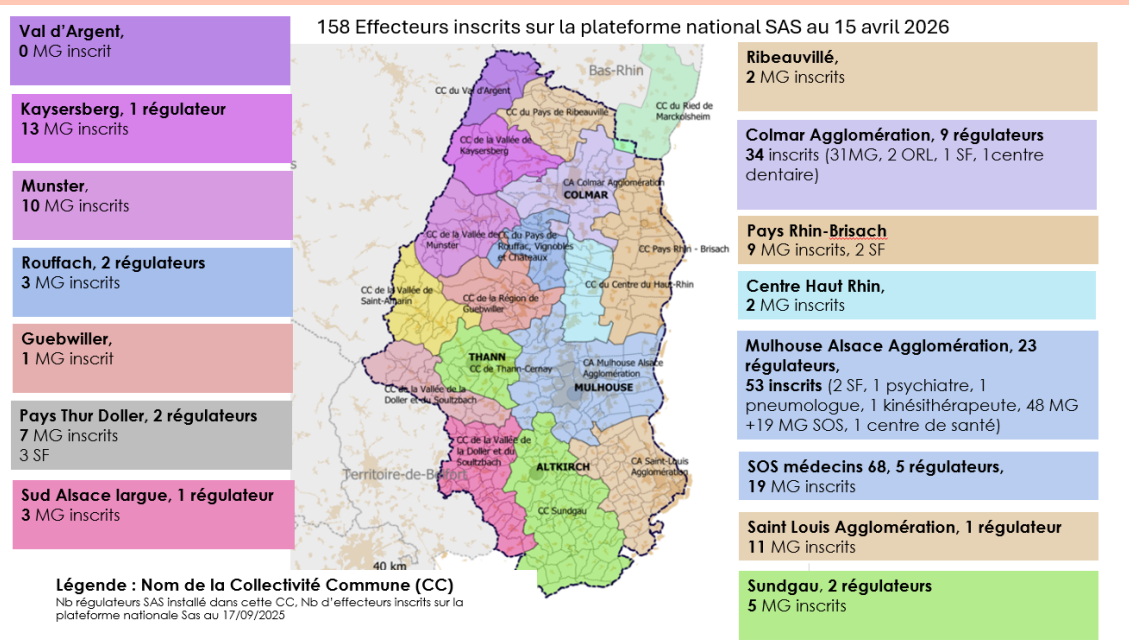
### Nouvelle échelle de tri ARM

## Le coin effecteurs

Actuellement, **158 professionnels de santé** du Haut-Rhin participent à la plateforme nationale SAS, représentant différents métiers tels que **médecins, sages-femmes et chirurgiens-dentistes**.

Vous trouverez ci-dessous une carte de la répartition actuelle des effecteurs inscrits sur la plateforme nationale SAS.

Durant le mois d'avril 2026, **129** rendez-vous ont été attribués via la plateforme nationale SAS, ainsi que **144** demandes de VAD, **264** demandes en MMG et **112** rendez-vous dentaires.



**Télécharger la carte des effecteurs SAS au 15/04/2026**

## Centre de Vaccinations internationales GHRMSA

Les vacances approchant, plusieurs appels au Centre 15 avaient pour but de se renseigner sur les vaccinations obligatoires en cas de voyage à l'étranger. C'est donc l'occasion de faire le point sur l'activité du Centre de Vaccination Internationale du GHRMSA.

Le Centre de Vaccination Internationale du GHRMSA est ouvert au service de médecine interne sur le site Émile Muller du GHRMSA (actuellement au 4<sup>e</sup> étage EM1 – déménagement prévu au rez-de-chaussée dans quelques mois).

### Horaires d'ouverture

- Lundi : 9h – 11h
- Jeudi : 9h – 11h
- Vendredi : 13h30 – 14h45

 Secrétariat joignable sur ces mêmes créneaux : 03 89 64 70 38

### Activités proposées

Le centre assure :

- Des consultations du voyageur
- Certaines vaccinations internationales spécifiques
- Si vaccin fait au centre la délivrance du carnet de vaccination internationale


### **Prise en charge financière**

Les consultations, vaccins et carnet ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale (prise en charge partielle possible par les mutuelles).

Coût : 111,50 ou 115 Euros pour une CS + Fièvre jaune + carnet

### **Vaccinations disponibles**

- Fièvre jaune (uniquement en centre de vaccination internationale)
- Méningite AC135WY par vaccin NIMENRIX
- Hépatite A
- Fièvre typhoïde
- Rappels de vaccination contre la rage

 La primovaccination contre la rage doit impérativement être réalisée au centre de Strasbourg

### **Vaccinations non proposées**

- Chikungunya
- Dengue
- Vaccins du calendrier vaccinal de rappel

### **Orientation des patients**

- Rappels vaccinaux : orientation vers le CSNP de Mulhouse (et parfois vers les pharmaciens, avec certaines limites récentes)

### **Délais de rendez-vous**

Les délais actuels dépassent 2 mois, ce qui peut poser difficulté pour certaines situations urgentes.

### **Solutions alternatives en cas d'urgence**

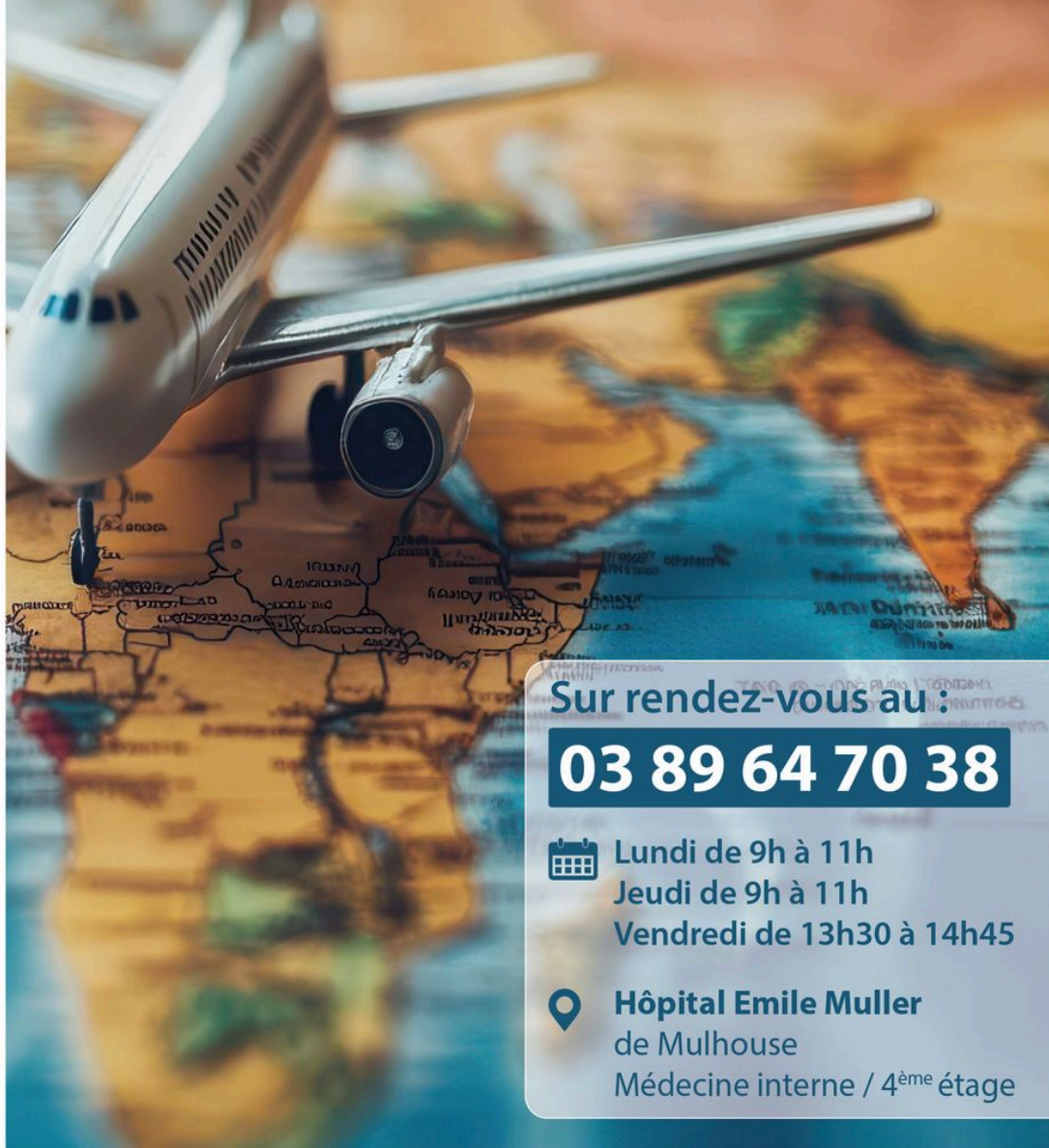
- Centre de vaccination de Strasbourg (contact mail recommandé)
- Centre de vaccination internationale de Bâle (rendez-vous sous 8 jours)



**GHR**

Mulhouse Sud-Alsace

# CENTRE DE VACCINATIONS INTERNATIONALES



Sur rendez-vous au :

**03 89 64 70 38**



Lundi de 9h à 11h

Jeudi de 9h à 11h

Vendredi de 13h30 à 14h45



**Hôpital Emile Muller**

de Mulhouse

Médecine interne / 4<sup>ème</sup> étage



## Ouverture du CSNP de Colmar

Le Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Colmar ouvrira ses portes le 1er juin 2026, renforçant ainsi l'offre de soins de proximité sur le territoire.

📍 Situé au 20 rue du Dr Albert Schweitzer à Colmar, le centre fonctionne en collaboration avec le laboratoire Barrand et l'imagerie du Vignoble.

🩺 Une offre de soins complète :

Le CSNP proposera des consultations de médecine générale pour tous les âges (à partir de 1 mois), ainsi que des prises en charge en traumatologie. Des actes de petite chirurgie seront également réalisés, tels que sutures, ponctions du genou, traitement des abcès ou des ongles incarnés (déploiement progressif après formation des médecins).

🕒 Organisation des consultations :

- Sans rendez-vous : du lundi au vendredi, de 8h à 18h
- Sur rendez-vous (créneaux réservés au SAS) : de 18h à 20h
- Fermé le samedi

# Le coin régulateurs

## Bilan mensuel du planning de régulation :

Pour le mois d'avril 2026, **35 médecins régulateurs** ont participé au planning de régulation, dont **25 médecins salariés** et **10 médecins libéraux**.

Le **nombre moyen d'heures de régulation par médecin** ayant participé au planning du SAS s'élève à **15 heures**.


[Consulter le planning médical actuel](#)

## Le mot des OSNP

### **Rappel important – Déconnexion des sessions**

À la fin de vos heures de régulation, pensez à bien vous **déconnecter de votre session**.

Une session laissée ouverte peut entraîner le **blocage de l'ordinateur**, parfois pour toute une journée. Dans ce cas, une intervention de l'ANS est nécessaire pour le déblocage, avec des délais pouvant impacter l'activité.

 Un réflexe simple pour éviter ces situations : **se déconnecter systématiquement en fin de service**.

Merci à tous pour votre vigilance et votre contribution au bon fonctionnement de la régulation.



## L'agenda

- Mardi 5 mai 2026 :
  - réunion SAS 'Psy Groupe de travail locaux

- Jeudi 7 mai 2026 :
  - réunion mensuelle OSNP
  - réunion ADOPS/SAMU/SAS
- Jeudi 21 mai 2026 :
  - réunion SAS' Psy groupe de travail Ressources Humaines
  - café des régulateurs en Visio à 20h
- Vendredi 22 mai 2026 :
  - Matin : déploiement filières SAS 'Psy - présentation SAS' Psy Lille par le Dr DUCROQ
  - Après-midi : Comité de pilotage SAS' Psy
- Jeudi 2 juin 2026 :
  - Assemblée générale SAS 68 Libéral

Vous avez une question ?

Un avis ou une idée à partager ?

Vous souhaitez recevoir les newsletters SAS' Partage dès leur sortie ?

Vous aimeriez que la prochaine newsletter parle d'un sujet particulier ?

Contactez nous !

Prochaine parution SAS 'Partage : 10 juin 2026

**Contactez-nous**

**SAS 68**  
*Libéral*

**Association**  
**SAS 68 Libéral**

20 rue du Dr René Laennec,  
68100 MULHOUSE

Téléphone : 03 89 64 70 15  
[contact@sas68liberal.fr](mailto:contact@sas68liberal.fr)

[www.sas68liberal.fr](http://www.sas68liberal.fr)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

